

Destinataires : Tous les coordonnateurs des déclarations statistiques  
Date : Le 30 juin 2004  
Bulletin n° : QD - 2004-06

### **Changements au Plan statistique automobile (PSA) reportés**

Le BAC a reçu instruction de tous les surintendants des assurances concernés de reporter d'un an les changements au Plan statistique automobile qui devaient entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les surintendants ont indiqué clairement que l'industrie devrait accorder la priorité à la mise en place efficace et rapide des réformes de l'assurance automobile en Alberta et dans d'autres territoires de compétence. Le report de ces changements permettra aux sociétés de redéployer leurs ressources afin de respecter les délais serrés imposés par les réformes législatives sur les produits.

Il sera toutefois nécessaire d'apporter un changement mineur au PSA pour appuyer les réformes de l'Alberta : un « indicateur de grille » sera dorénavant requis pour toutes les transactions statistiques en Alberta afin de permettre à l'industrie et au gouvernement d'évaluer la suffisance des tarifs selon la nouvelle grille de primes.

L'« indicateur de grille » est requis pour les transactions de primes et de sinistres relatives au véhicule pour les genres d'activités 1, 2, 8 et 9 des véhicules de tourisme. Il indique que la prime calculée pour ce véhicule est plafonnée selon la grille des primes de l'Alberta. Les valeurs valides, soit Y ou N, peuvent être déclarées à la colonne 47 des transactions de primes et de sinistres. L'indicateur est exigé pour les polices et avenants dont la date d'effet est le 1<sup>er</sup> octobre 2004 ou après et dont la date d'entrée est août 2004 ou après. Cette exigence vise également tous les sinistres survenus le 1<sup>er</sup> octobre 2004 ou après. Vous obtiendrez plus de détails à ce sujet d'ici peu.

Au lieu d'envoyer d'autres pages imprimées pour tenir compte de ce changement de date, le BAC distribuera les manuels *Plan statistique* et *Documentation des règles de contrôle* en format PDF à tous les coordonnateurs des déclarations statistiques. Ces manuels sont en voie de révision afin d'améliorer la navigation. Les nouvelles versions devraient être disponibles plus tard cet été.

N'hésitez pas à communiquer avec l'une des personnes suivantes au (416) 445-5912.



Gary Kapac  
Vice-président  
Gestion de la qualité des données

### **Personnes-ressources**

Anita Mueller, directrice, Collecte et qualité des données, poste 2471, [amueller@ibc.ca](mailto:amueller@ibc.ca)  
Cora Segal, directrice, Exactitude des données, poste 2431, [csegal@ibc.ca](mailto:csegal@ibc.ca)  
Amin Panjwani, analyste principal en actuariat, poste 2239, [apanjwani@ibc.ca](mailto:apanjwani@ibc.ca)  
2235 Sheppard Avenue East Atria II, Suite 1100, Toronto, Ontario M2J 5B5  
416-445-5912; fax/télé: 416-449-9357; [www.ibc.ca](http://www.ibc.ca)